Ensemble, osons l'ailleurs

Faites le mur!



Dossier pédagogique



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
CAHIER D'ACTIVITÉS	7
A. En préparation de la visite	7
1. L'objectif de cette exposition	7
2. L'exposition et son parcours pédagogique	7
B. Pendant la visite	8
C. En prolongement de la visite	9
1. La juste compréhension des termes	9
2. Fonctions des frontières	9
3. Pour ou contre la construction d'un mur ?	10
4. Les murs frontières, synonymes de barrières aux migrations	10
5. Les murs supports de revendications	13
6. Les murs ne sont pas que frontières	13
7. Pour aller plus loin : citations inspirantes	14
RÉFÉRENCES	15
ANNEXES	17

AVANT-PROPOS

A. Note d'intention

Ce dossier pédagogique prend appui sur la campagne du CPCP : « Ensemble, osons, l'ailleurs : Faites le mur ! ». Cette campagne est basée sur une exposition de photos des Français Alexandra Novosseloff et Frank Neisse, extraite de leur ouvrage *Des murs entre les hommes* publié à La Documentation française, Paris, 2015. L'exposition comprend 40 photos de grand format. Elle porte un regard à la fois critique et profondément humain sur la sinistre réalité de ces « murs de la honte » qui, sur les cinq continents, séparent les hommes et installent durablement l'incompréhension, le rejet et la haine.

Différentes activités d'information et de sensibilisation complètent cette exposition dans le but de questionner la fragilité du vivre-ensemble dans nos sociétés déboussolées et de faire tomber les murs – tous les murs – que, par méconnaissance ou aveuglement, nous laissons se multiplier dangereusement dans tous les domaines : murs physiques, mais aussi politiques, économiques, sociologiques, linguistiques, culturels, religieux ou communautaires.

Ce dossier pédagogique, réalisé par l'équipe du CPCP, s'adresse aux étudiants du troisième degré (15 à 18 ans) de l'enseignement francophone secondaire. Il doit permettre aux enseignants et animateurs d'aborder avec leurs groupes la réalité des murs, leur diversité et leurs implications. Différents thèmes y seront abordés, à savoir les murs frontières, la mondialisation et les migrations mais aussi tous les murs auxquels nous nous heurtons au quotidien. Les activités proposées sont volontairement multiples et variées afin que chacun y trouve le matériel le plus adapté à son groupe.

Trois objectifs sous-tendent ces activités pédagogiques, à savoir :

1. CONSTRUIRE UNE PENSÉE AUTONOME & CRITIQUE

• Connaissance et compréhension critique de la société.

Exemple d'activité: le point : « B. Pendant la visite », qui propose une série de questions basées sur la vidéo : « Le dessous des cartes : Des frontières qui se referment ? », page 8.

2. SE CONNAÎTRE SOI-MÊME ET S'OUVRIR À L'AUTRE

- Développer la connaissance et la compréhension critique de soi ;
- Se décentrer;
- S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions.

Exemple d'activité : le point C : « 3. Pour ou contre la construction d'un mur ? » qui propose la mise en situation d'un débat électoral », page 10.

3. VALORISER LA DIGNITÉ HUMAINE ET LES DROITS DE L'HOMME

Exercer ses droits et devoirs dans le respect de l'autre.

<u>Exemple d'activité</u>: le point C: « 4.a. Droits de l'Homme » qui analyse un article de presse à la lumière de la déclaration universelle des droits de l'homme, page 10.

B. Utilisation du dossier pédagogique et matériel

Ce document prend appui sur l'exposition « Des murs entre les hommes » et sur un dossier complémentaire d'analyse et de contextualisation de la campagne « Faites le mur ! ».

Le dossier pédagogique propose une série d'activités mises en place pour atteindre les objectifs énoncés. Il reprend un « Cahier des activités » réservé aux professeurs ou animateurs. Celui-ci décrit les consignes, questions, mises en situation... des différentes activités. La plupart des réponses aux questions factuelles sont données. Des pistes de réponse aux questions plus larges et générales sont également souvent proposées à titre indicatif pour aider l'enseignant et l'animateur dans la préparation de l'activité. En annexe, se trouvent les consignes, questionnaires et documents à fournir au groupe d'apprenants.

Les activités proposées sont à réaliser durant la visite de l'exposition et en classe (avant et après la visite). Se voulant interdisciplinaires, elles peuvent être réalisées dans le cadre de différents cours : géographie, histoire, sciences sociales, morale, religion, philosophie. Les activités peuvent être utilisées dans un ordre différent de celui proposé.

Pour aller plus loin, le CPCP vous propose des ateliers issus de son pôle Formation. Par exemple :

STÉRÉOTYPES ET PRÉJUGÉS, UN COUPLE DE FAUX AMIS | Durée : 01h30

Quel regard portons-nous sur l'Autre et sur nous-mêmes ? Comment mieux comprendre l'effet des stéréotypes et de la stigmatisation ? Comment lutter concrètement contre les préjugés au quotidien ? Parce que les stéréotypes et les préjugés sont inculqués par notre milieu social, s'en défaire demande une prise de conscience, un travail sur soi, un travail de déconstruction. À travers de petits exercices pratiques, les participants seront amenés à prendre du recul, débattre et interroger le fonctionnement des stéréotypes et des préjugés.

LE POPULISME EN QUESTION | Durée : 02h00

Ce module a pour objectif d'expliquer le succès électoral du populisme en Europe ces dix dernières années. Ce terme est relativement controversé en Europe ces dix dernières années. Quelles sont ces racines et que signifie-il vraiment ? En partant des représentations des participants ce module leur permettra d'identifier des enjeux de la société politique et économique tels que la démocratie et la mondialisation

FACE AUX MÉDIAS: DONNER UN SENS À L'INFORMATION | Durée: 02-03h00

Dans notre société ultra-connectée, où les flux d'images ne cessent de nous envahir, peuton parler des murs sans s'interroger sur le rôle des médias dans notre compréhension des phénomènes sociaux ? Ce module a pour objectif de porter un regard critique sur les informations présentées dans la presse via une prise de conscience des mécanismes qui influencent les choix des rédactions. Aucun média ne peut présenter l'actualité de manière exhaustive. Ils doivent donc opérer des choix qui varient en fonction de la ligne éditoriale du média, de son positionnement dans le champ de l'information, de ses spécificités et du public cible. Par conséquent, les médias (en ce compris les médias sociaux) nous donnent une certaine vision du monde qui nous entoure.

Pour découvrir toutes nos formations, découvrez notre catalogue : www.cpcp.be/medias/pdfs/catalogue_formations_2017_20171013_FINAL_WEB.pdf

CAHIER D'ACTIVITÉS

A. En préparation de la visite

1. L'objectif de cette exposition

Après avoir parcouru avec le groupe d'apprenants les deux premières parties de ce dossier, déterminez avec eux l'objectif de la campagne « Faites le mur ! » et de l'exposition « Des murs entre les hommes ».

Réponse: L'exposition invite à découvrir des zones de crise aux antagonismes idéologiques profonds et parmi les plus complexes du monde. Surtout, elle questionne la vision de l'Autre comme inconnu, incompris, dangereux, qui pousse à s'emmurer pour s'éloigner de lui et le rejeter pour ne plus le voir. Enfin, l'exposition souligne l'ambiguïté de la mondialisation, basée sur la notion de libre-échange, et dénonce de nouveaux enjeux sécuritaires: contrer des menaces asymétriques, transfrontalières et déterritorialisées, comme le terrorisme, l'immigration illégale ou les réseaux liés à la criminalité organisée.

2. L'exposition et son parcours pédagogique

Après avoir parcouru avec le groupe d'apprenants le dossier complémentaire d'analyse et de contextualisation, distribuez-leur l'annexe I : « Des murs entre les hommes » (page 18) et demandez-leur de réponde aux consignes suivantes :

A. QUEL EST LE NOMBRE DE MURS PRÉSENTÉS DANS CETTE EXPO ? RÉPARTISSEZ-LES PAR CONTINENT ET SITUEZ-LES SUR LA CARTE EN ANNEXE.

Réponse : neuf murs :

- le mur de Berlin, en Allemagne, Europe ;
- les Peacelines de Belfast, en Irlande du Nord, Europe ;
- la ligne verte qui scinde l'île de Chypre, Europe ;
- la barrière entre les États-Unis et le Mexique, Amérique ;
- la zone démilitarisée entre les deux Corées, Asie ;
- le mur de séparation entre Israéliens et Palestiniens, Asie ;
- la barrière électrifiée sur la ligne de contrôle entre l'Inde et le Pakistan ;
- le mur de sable qui traverse le Sahara occidental, Afrique ;
- les barbelsés autour des enclaves espagnoles au Maroc, Afrique.

B. EN COMPARANT LES ÉLÉMENTS HISTORIQUES ET TECHNIQUES DE PRÉSENTATION DES MURS DE CHYPRE ET DE L'IRLANDE, RELEVEZ LES ÉLÉMENTS COMMUNS À CES DEUX SITUATIONS.

Réponses possibles :

- passé colonial;
- oppose des groupes de confessions différentes ;
- peur d'aller de l'autre côté.
- ..

À la fin de cette activité, lisez précisément avec le groupe l'introduction du dossier « Analyse et contextualisation ».

B. Pendant la visite

Lors de l'exposition, sur la base des photos et de la vidéo : *Le dessous des cartes -* « Des frontières qui se referment ? », distribuez au groupe l'annexe II : « Faites le mur : visite de l'expo » (page 20) et demandez-lui de répondre au questionnaire suivant :

A. EN QUELLE ANNÉE EST TOMBÉ LE MUR DE BERLIN ?

Réponse : 1989.

B. COMBIEN COMPTE-T-ON DE MURS ACTUELLEMENT (ÉRIGÉS OU EN PROJET)?

Réponse :70 murs sont construits ou planifiés dans le monde sur 26 000 km linéaire. Soit 10 % du total des frontières terrestres.

C. CITEZ TROIS EXEMPLES DE MURS SUR DES CONTINENTS DIFFÉRENTS.

Réponse: voir les neuf murs de l'exposition.

Par exemple:

- la ligne verte qui scinde l'île de Chypre, Europe ;
- la barrière entre les États-Unis et le Mexique, Amérique ;
- la zone démilitarisée entre les deux Corées, Asie.

D. CITEZ TROIS TYPES DE MURS.

Réponse :

Par exemple:

- mur de béton, grillage ou barbelés, comme en Cisjordanie ;
- mur de sable comme au Sahara occidental;
- mur électronique en préparation en Arabie Saoudite.

E. QUEL EST LE PLUS LONG MUR?

Réponse : le mur entre l'Inde et le Bangladesh : entre 2 700 et 3 000 km.

F. CITEZ TROIS RAISONS AVANCÉES POUR EXPLIQUER LA CONSTRUCTION DU MUR AU BANGLADESH.

Réponse : lutter contre l'immigration illégale causée par la pauvreté et la densité de population, protéger l'Inde contre les infiltrations de terroristes, lutter contre les trafics et la contrebande.

G. CITEZ TROIS RAISONS QUI POUSSENT LES MIGRANTS À QUITTER LEUR PAYS.

Réponse : les guerres, les inégalités économiques et la pauvreté et, phénomène nouveau, les conditions climatiques.

H. QUELLES SONT LES RAISONS QUI ONT AMENÉ UNE DIMINUTION DES MIGRANTS MEXICAINS VERS LES USA ?

Réponse : l'amélioration du niveau de vie au Mexique, même s'il ne faut pas éluder le rôle du mur qui a surtout conduit à un changement des voies d'accès aux USA.

I. QUEL EST LE PARADOXE DE CETTE MULTIPLICATION DE MURS ?

Réponse : nous sommes dans un monde globalisé, mondialisé, de plus en plus ouvert grâce aux traités de libre-échange, à Internet qui lève les obstacles à la communication mais, dans le même temps, il y a de plus en plus de murs dressés entre les peuples.

J. À VOTRE AVIS POURQUOI LE DERNIER ÉLÉMENT PRÉSENTÉ DANS L'EXPO EST-IL UN PONT ? JUSTIFIEZ VOTRE RÉPONSE. QUE POURRIEZ-VOUS Y ÉCRIRE ?

Possibilité de regarder la vidéo : *Le dessous des cartes* - « Des frontières qui se re-ferment ? », en classe sur la plateforme Youtube (https://www.youtube.com/watch?v=cgHsVYrc4RQ).

C. En prolongement de la visite

1. La juste compréhension des termes

Le parcours pédagogique proposé tout au long de la visite questionne notamment les migrations. Les activités proposées sur cette thématique nécessitent une juste compréhension de certains termes.

Pour ce faire, distribuez au groupe l'annexe III : « Comprendre les termes » (page 21) et demandez-lui de répondre à la consigne suivante :

À l'aide de recherches sur le web :

A. DÉFINISSEZ LES TERMES MIGRANTS, RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE, SANS-PAPIERS, CLANDESTINS

Exemple: Pour l'Unesco, « le terme migrant peut être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ».

B. QUE REPRÉSENTENT LES ACRONYMES SUIVANTS : ONU, FRONTEX, ONG, FEDASIL, UNHCR, ?

Exemple: ONU signifie: Organisation des Nations Unies.

C. QUEL EST LE RÔLE DE CHACUNE DE CES ORGANISATIONS ?

Exemple: Selon le site des Nations Unies: « l'ONU est une organisation qui peut prendre des mesures pour résoudre un grand nombre de problèmes auxquels est confrontée l'humanité au XXI^e siècle, telles que la paix et la sécurité, le changement climatique, le développement durable, les droits de l'homme, le désarmement, le terrorisme, les crises humanitaires et sanitaires, l'égalité entre hommes et femmes, la gouvernance, la production alimentaire et d'autres encore ».

2. Fonctions des frontières

- A. DISCUSSION : RÉFLÉCHISSEZ ENSEMBLE AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS QUE PEUT AVOIR UN MUR DE SÉPARATION.
- B. DISTRIBUEZ AU GROUPE : ANNEXE IV, « FONCTIONS DES MURS » (PAGE 22), APRÈS LA LECTURE DU TEXTE DU VIF PROPOSÉ, DEMANDEZ-LUI DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :
 - quels sont les arguments qui ont mené à la construction de murs ?;
 - quels contre-arguments y voyez-vous?
- C. LISEZ AVEC LE GROUPE « FONCTION PRÉTENDUE D'UN MUR VS FONCTION RÉELLEDE » DU DOSSIER « ANALYSE ET CONTEXTUALISATION » (PAGE 33) POUR DÉCOUVRIR LES TROIS GRANDES FONCTIONS DU MUR, SELON FRANK NEISSE ET ALEXANDRA NOVOSSELOFF.
- D. RÉPARTISSEZ LE GROUPE EN HUIT. INDIQUEZ À CHAQUE SOUS-GROUPE, LE NOM D'UN DES MURS PRÉSENTÉS DANS LE DOSSIER. APRÈS AVOIR LU LA DESCRIPTION DU MUR QUI SE TROUVE EN DÉBUT DE DOSSIER (POINT X, PAGES X), CHAQUE GROUPE DEVRA DÉTERMINER LA RAISON QUI A JUSTIFIÉ LA CONSTRUCTION DU MUR (SA FONCTION), PUIS PRÉSENTER LE MUR ET SA FONCTION AU RESTE DU GROUPE.
- E. ENSEMBLE, DÉBATTEZ AUTOUR DES QUESTIONS :
 - les différents murs remplissent-ils ou non leur fonction de départ ?
 - quelle seraient les autres fonctions de ces murs que celles prétendues ?
 - un autre solution qu'un mur aurait-elle été meilleure pour régler le problème initial ?
 - pourquoi le mur est-il toujours dressé?

Terminer le débat avec la lecture de l'encart « une séparation physique, symbolique et mentale » du dossier « Analyse et contextualisation », page 26.

3. Pour ou contre la construction d'un mur?

Distribuez à vos élèves l'annexe V : « Jeu de rôle : campagne présidentielle », (page 25).

Note : Le groupe peut partir de ce scénario ou en imaginer un autre

Consignes: Répartissez le groupe en deux. Le premier groupe représentera l'équipe de campagne du candidat pro-mur (Monsieur Buildman) et le second constituera l'équipe de campagne de la candidate anti-mur (Madame Pulldown).

Chaque groupe devra désigner en son sein le candidat à l'élection qui sera amené à s'exprimer pour défendre ses arguments lors du débat télévisé qui sera organisé. Au fil du débat, de nouveaux arguments pourront être apportés au candidat par écrit par son groupe. Le professeur joue le rôle de modérateur.

À la fin du débat électoral, chaque élève vote pour son candidat préféré, faisant abstraction du groupe dans lequel il a travaillé

4. Les murs frontières, synonymes de barrières aux migrations

A. DROITS DE L'HOMME

Distribuez au groupe l'annexe VI : « Droits de l'Homme » (page 26).

Après avoir fait lire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), demandez au groupe de déterminer, parmi les articles qui composent cette Déclaration, les droits respectés et ceux non respectés pour les migrants.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est disponible sur Internet via le lien URL suivant : http://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf.

B. JEU DES CHAISES VERSION MIGRATION (VOIR MALLETTE CNCD)

Outil : Jeu de mise en situation, produit par le Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale (ITECO).

Où se le procurer : Règles du jeu disponibles en ligne sur le site d'ITECO.

Thème: Inégalités mondiales.

Public: 14 ans et plus

Description: Il s'agit d'un jeu de mise en situation où chaque groupe symbolise la répartition de la population mondiale. À l'aide d'affichettes, de bougies et de chaises, l'animateur confronte les jeunes à la réalité de la répartition inégale de la population, des richesses et de la consommation d'électricité dans le monde. Ce jeu constitue un exercice idéal pour introduire de façon vivante un exposé sur le développement inégal de la planète (Source : Annoncer la couleur).

À la fin de l'activité, lisez avec les élèves le point du dossier « Analyse et contextualisation », « I. Mur et mondialisation » (page 29) afin de faire comprendre le lien entre la mondialisation et les inégalités sociales.

C. ANALYSE DES CONSÉQUENCES DE LA CONSTRUCTION DES MURS SUR LES MIGRANTS

Distribuez l'annexe VII : « Conséquences des murs » (page 30). Après la lecture de l'article de 2015 du Monde, déterminez avec eux les conséquences des murs sur les migrations ainsi que le réel problème soulevé par l'auteur de l'article.

Lisez ensuite avec eux le point : « II. Fermer ses frontières, une solution ? » de ce dossier (page 31).

D. LES PRÉJUGÉS FACE AUX MIGRATIONS ONT LA DENT DURE!

Discussion : demandez au groupe ce qu'ils ont déjà entendu de négatif sur l'afflux des migrants et leur opinion sur la question.

Distribuez-lui ensuite l'annexe VIII : « Préjugés migratoires ». Demandez-lui de confirmer ou infirmer les affirmations proposées. Faites-lui ensuite vérifier sur la base du document d'Amnesty fournit avec ce dossier.

Dans le cas où vous n'avez pas reçu ce document complémentaire, rendez-vous sur le site d'Amnesty (https://www.amnesty.be/camp/asile/prejuges/toutescesquestions).

- L'Europe doit renforcer ses frontières pour éviter l'immigration et les morts!	Vrai /faux
- Les migrants et réfugiés entreprennent des voyages dangereux par choix et/ou par	
inconscience.	Vrai /faux
- L'Europe est une passoire.	Vrai /faux
- On va être envahi par des criminels et des terroristes.	Vrai /faux
- Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail!	Vrai /faux

Faites ensuite lire au groupe le rapport du Conseil de l'Europe et déterminer les apports des migrations pour nos sociétés.

Terminez l'activité avec la lecture de la synthèse présentée au point : « III. L'apport des migrants » (page 34) du dossier « Analyse et contextualisation ».

E. L'IMMIGRATION EN CHIFFRES

Commencer l'exercice en interrogeant le groupe sur la question suivante :

À votre avis, quel est le pourcentage d'immigrés (personnes nées à l'étranger) dans la population belge ?

a. 16 % b. 35 % c. 56 %

Distribuez ensuite l'annexe IX : « L'immigration en chiffres » (page 35).

Après la vérification de la réponse dans le texte présenté, demandez au groupe d'analyser les différents tableaux du CEDEM et répondez aux questions suivantes :

Tableau 1:

• quelle est l'origine majoritaire des personnes immigrées ?

Tableau 2:

- que représentent ces chiffres, quelle situation analysent-ils?
- qu'est-ce qu'un réfugié ?
- que signifie l'acronyme UNHCR ? Quel est son rôle ?
- combien y a-t-il de pays européens dans cette liste?
- à votre avis, pourquoi la Turquie, le Liban, le Pakistan sont-ils les pays qui abritent le plus de réfugiés ?
- ...

Tableau 3:

- qu'est-ce qu'un demandeur d'asile?
- quelle est la source de ces informations?
- combien de demandes d'asile ont été introduites dans l'UE ?
- quelle est le pays ayant reçu le plus de demande en 2014 2015 2016?
- la Belgique reçoit-elle plus ou moins de demandes d'asile que les autres pays de l'UE ?
- y a-t-il une augmentation des demandes entre 2014 et 2015 et entre 2015 et 2016 ? Comment expliquez cette situation ?

• ...

F. ILLUSTRATIONS

Film: Welcome, réalisé par Vincent Lindon

Synopsis: Bilal, un jeune kurde d'Irak fuit la violence et la guerre. Son rêve est de rejoindre l'Angleterre pour y retrouver sa petite amie. Sur sa route, il rencontre Simon, un homme ordinaire qui vient d'être quitté par sa femme. Maître-nageur, il va rencontrer Bilal qui souhaite apprendre à nager pour traverser la Manche et réaliser son rêve.

Regardez le film avec le groupe et concluez sur une discussion :

- qu'avez-vous ressenti en regardant ce film ?
- auriez-vous aidé également Bilal ? De la même façon ou autrement ?
- qu'avez-vous repéré comme difficultés pour le jeune garçon kurde et pour Simon ?
- trouvez-vous normal d'être mis en examen pour aide à personnes en situations irrégulières ? La loi est-elle la même en Belgique ?
- que feriez-vous, si vous étiez ministre, pour faire changer les choses ?

Roman : Marche ou rêve, de Luc Fivet

Résumé : le contexte social actuel est difficile à vivre. Entre crise migratoire et terrorisme, les repères se perdent dans une obscurité qui nous absorbe bien malgré nous. Marche ou rêve, de Luc Fivet, s'inscrit dans cette actualité et se pose en éclaireur. Loin de l'essai, l'auteur offre un récit fictif qui nous fait emprunter un chemin alternatif avec un regard neuf. Nous l'observons à travers les yeux de ces Autres, venus d'ailleurs, qui débarquent sur nos territoires.

Ces Autres, ce sont Abdoulaye et son ami Boubacar. Nés au Sénégal, pays misérable qu'ils n'ont pas choisi et dans lequel ils ont peu d'avenir, ils risqueront leur vie pour atteindre la France, le prétendu berceau des droits de l'homme. Non considérés comme tels, faute de papiers, la vraie odyssée des personnages, en quête de liberté, d'identité et de dignité, commence là. Dans une nation où la démocratie n'est qu'une façade étatique éloignée des attentes. Au sein d'une civilisation dans laquelle se croisent discrimination, haine, malhonnêteté, vénalité et peu de solidarité. À l'intérieur d'une société dont le système social trop complexe s'apparente à une spirale infernale sans issue où l'injustice, l'impuissance puis le désespoir triomphent. Chaque journée devient un combat pour la vie et contre le système établi.

À la manière d'une autobiographie, Abdoulaye nous livre, en ami, les doutes, espoirs, joies, colères qui l'ont accompagné durant sa marche vers son rêve d'une vie meilleure.

Après la lecture du livre, proposez les questions suivantes :

D'où viennent Abdoulaye et Boubacar ?

Réponse : du Sénégal

Pourquoi décident-ils de risquer leur vie pour venir en France ? Qu'espèrent-ils ?

Réponse: ils ont peu d'avenir dans leur pays qui est misérable et qu'ils n'ont pas choisi. Ils pensent qu'en France, pays des droits de l'homme, ils auront une vie meilleure, une vie où ils seront libres et dignes.

 Est-ce simple pour eux de rejoindre la France ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ?

Réponse possible : après avoir été escroqués par un passeur, enrôlés dans des trafics de migrants, ils sont confrontés au système établi qui les empêche d'obtenir le titre de séjour, nécessaire pour vivre dans la légalité. Ils finissent par travailler au noir, dans la clandestinité. Ils se rendent compte que la démocratie de la France n'est pas celle qu'ils imaginaient. Ils sont victimes

de discrimination, de haine, de malhonnêteté, de vénalité. Très peu les soutiennent. Lutter contre le système est un combat de tous les jours.

• Décrivez le personnage de Boubacar.

Réponse possible : il est très enthousiaste à l'idée de quitter son pays, plein de rêves et d'espoirs. Il est prêt à tout pour être reconnu comme un homme digne. Il est aussi très influençable.

• Expliquez le geste de Boubacar à la fin du livre. Comment en est-il arrivé là ?

Réponse possible : à force d'être déçu et rejeté, Boubacar finit par se laisser entrainer par de mauvaises influences qui le nourrissent d'un nouveau désir : celui de la vengeance.

- Quelle aurait été la solution pour que Boubacar n'en arrive pas là ?
 Réponse possible : changer les politiques du pays et moins discriminer les migrants.
- Ce roman est une fiction basée sur des faits réels. Qu'avez-vous ressenti/appris en lisant ce livre ? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Discussion de groupe.

5. Les murs supports de revendications

Distribuez au groupe l'annexe X : « Les murs supports de revendications » (page X). Après lui avoir laissé le temps de bien observer les images, demandez-lui de répondre aux questions suivantes :

- quel est le message véhiculé ? Interprétez ces messages.
 Réponse possible : ils illustrent la volonté des hommes de dépasser les murs, de les franchir.
- quels sont les pays ou régions séparés par ces murs ?

Réponse : Le premier était à Berlin ; Le second est en Cisjordanie ; Le troisième sépare les USA du Mexique.

• à votre avis, qui a réalisé ces « tags » ? Connaissez-vous leur nom ?

Réponse : Kani Alavi pour le premier et Banksy pour le second. Auteur inconnu pour le troisième.

• à votre avis, quel est le but recherché par les artistes ?

Réponse possible : sensibiliser, faire parler de ces murs et des difficultés rencontrées par les populations, utiliser leur notoriété pour informer plus largement, la mediation culturelle...

6. Les murs ne sont pas que frontières

A. DÉBAT

Afin de lancer un débat sur les murs dans notre société, demandez au groupe de répondre aux questions suivantes :

- c'est quoi un mur, pour vous?
- en rencontrez-vous dans votre quotidien, chez vous, à l'école, dans la rue ?
- qui séparent-ils ? A quoi servent-ils ?
- comment y réagissez-vous ?
- quelles sont les conséquences de ces murs?

B. DES MURS INVISIBLES

Pour continuer le débat sur les murs invisibles de notre société, posez la question suivante au groupe :

• au-delà des murs frontières, quels types de murs séparant les hommes connaissez-vous ?

Demandez-lui ensuite de trouver des exemples et réfléchissez collectivement aux initiatives pour lutter contre ces murs. Compilez les réponses dans un tableau selon cet exemple :

Exemple	Type de mur	Initiatives
Entre les ainés et les jeunes	Générationnel	Créer un atelier informatique donné par des jeunes à des per- sonnes âgées
Entre les personnes handica- pées et personnes valides	social	Organisez des stages mêlant des enfants valides et moins-valide
Entre les personnes de religion différente	Religieux	Inviter des non-musulman à une rupture de jeûne

Déterminez avec le groupe les éléments récurrents à cette séparation (différence...).

7. Pour aller plus loin : citations inspirantes

Utilisez ces citations pour lancer un débat ou comme sujet de dissertation:

- « Ceux qui construisent ces remparts pensent qu'ils accomplissent un acte de puissance, que le mur est une manifestation de la force. En réalité, il est signe de faiblesse. La raison d'être d'un mur, c'est la peur. », Jean Christophe Rufin.
- « La construction du mur constituait la manière la plus commode de ne rien faire tout en donnant l'impression de faire quelque chose. », Jagdish Baghwatin.
- « Tant pis si c'est le chaos. Tant mieux même. Il faut créer ce sentiment de panique. Orban sait qu'ainsi, l'opinion publique le soutiendra. », Daan Bui.
- « Montrez-moi un mur de 50 pieds, et je vous trouverai une échelle de 51 pieds. », Janet Napolitano.
- « Tous les murs ont le même petit côté pervers. Ils encouragent l'idée voulant que les gens de l'autre bord soient des ennemis. », Marcelo Di Cintio.
- « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. », Martin Luther King.

RÉFÉRENCES

A. Références des outils utilisés dans ce dossier

- FIVET L., Marche ou rêve, Le Ver à Soie, 2015, 222 p.
- LAFLEUR J.-M., MARFOUK A., Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle, CEDEM, Louvain-la-neuve : Éditions Académia-L'Harmattan, 2017.
- LINDON V., Welcome, 2009, 1h56.
- Ces personnes qui fuient les conflits et persécutions, Amnesty International, 2017, https://www.amnesty.be/camp/asile/prejuges/toutescesquestions.
- Dans le camp de Moria, auprès des enfants isolés, Libération, 2016, http://parcours-de-refugies.
 blogs.liberation.fr/2016/07/22/dans-le-camp-de-moria-aupres-des-enfants-isoles/.
- « Des frontières qui se re-ferment ? », Le dessous des cartes, 2016, https://www.youtube.com/ watch?v=cgHsVYrc4RQ.
- Dossier pédagogique 2016 La migration ici et ailleurs, Amnesty International, 2016, https://jeunes.amnesty.be/jeunes/le-coin-des-profs/dossierspedagogiques/dossierpeda2016.
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Nations Unies, 2015, http://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf.
- La mallette pédagogique «justice migratoire », CNCD 11.11.11., https://www.cncd.be/mallette.
- Les passeurs profitent du silence de l'Europe, Le Monde, 2015, http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/27/les-passeurs-profitent-du-silence-de-l-europe_4623359_3232.html.
- La tentation des murs contre les migrants, Le vif, 2015, http://www.levif.be/actualite/international/la-tentation-des-murs-contre-les-migrants/article-normal-411769.html.
- Les migrants sont une richesse pour l'Europe, L'Humanité, 2017, https://humanite.fr/les-migrants-sont-une-richesse-pour-leurope-638281.
- « Nous étions épuisés et morts de soif » : récit d'un migrant qui a rejoint l'Italie, Le Soir, 2015, http://www.lesoir.be/archive/d-20150424-38WH6U?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3D%25C2%25ABNous%2520%25C3%25A9tions%2520%25C3%25A9puis%25C3%25A9s%2520et%2520morts%2520de%2520soif%25C2%25BB%253A%2520r%25C3%25A9cit%2520d%25E2%2580%2599un%2520migrant%2520qui%2520a%2520rejoint%2520l%25E2%2580%2599ltalie.
- Walter, migrant, ingénieur informatique... et animateur Ideas Box !, Libération, 2016, http://parcours-de-refugies.blogs.liberation.fr/2016/06/07/walter-migrant-ingenieur-informatique-et-animateur-ideas-box/.

B. Pour aller plus loin...

NOVOSSELOFF A., NEISSE F., Des murs entre les hommes, La Documentation française, Paris, 2015,
 2è édition.

ANNEXES

ANNEXE I : « DES MURS ENTRE LES HOMMES »	18
ANNEXE II : FAITES LE MUR : VISITE DE L'EXPO	20
ANNEXE III : COMPRENDRE LES TERMES	21
ANNEXE IV : FONCTIONS DES MURS	22
ANNEXE V : JEU DE RÔLE : CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE	25
ANNEXE VI : LES DROITS DE L'HOMME	26
ANNEXE VII : CONSÉQUENCES DES MURS	30
ANNEXE VIII : PRÉJUGES MIGRATOIRES	32
ANNEXE IX : L'IMMIGRATION EN CHIFFRES	35
ANNEXE X: LES MURS, SUPPORTS DE REVENDICATIONS	38

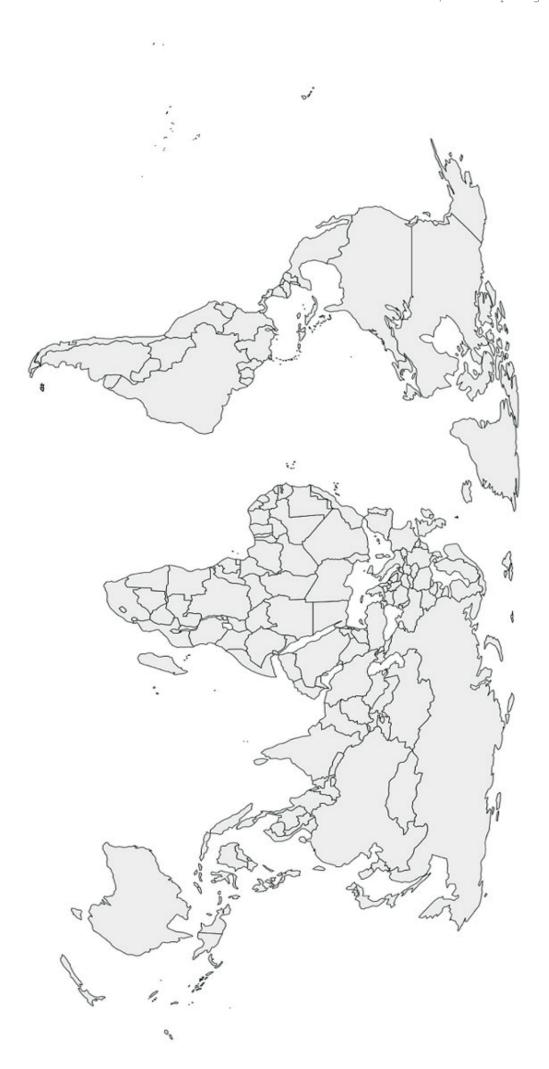
ANNEXE I: « DES MURS ENTRE LES HOMMES »

	Après avoir	parcouru	le dossier	d'analyse	et de	contextualisation,	répondez a	aux cons	ignes :	sui-
vante	s:									

Quel est le nombre de murs présentés dans cette expo ?
 Répartissez-les par continent et situez-les sur la carte du monde (page suivante)

• En comparant les éléments historiques et techniques de présentation des murs de Chypre

et de l'Irlande, relevez les éléments communs à ces deux situations.



ANNEXE II : FAITES LE MUR : VISITE DE L'EXPO

Lors de l'exposition, sur la base des photos et de la vidéo : Le dessous des cartes - « Des fron-

	se re-ferment ? », répondez à ces questions :
•	en quelle année est tombé le mur de Berlin ?
•	combien compte-t-on de murs actuellement (érigés ou en projet) ?
•	citez trois exemples de murs sur des continents différents
•	citez trois types de murs
•	quel est le mur le plus long ?
•	citez trois raisons avancées pour expliquer la construction du mur au Bangladesh
•	citez trois raisons qui poussent les migrants à quitter leur pays
•	quelles sont les raisons qui ont amené une diminution des migrants mexicains vers les USA ?
•	quel est le paradoxe derrière cette augmentation de murs ?
•	à votre avis pourquoi le dernier élément, présenté dans l'expo, est-il un pont ? Justifiez votre réponse. Que pourriez-vous y écrire ?

ANNEXE III: COMPRENDRE LES TERMES

À	\ l'aide	de	vos	connaissances	recherches	sur	le we	b	:
---	----------	----	-----	---------------	------------	-----	-------	---	---

• définissez les termes migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, sans-papiers, clandestins ...

• que représentent les acronymes suivants : ONU, Fontex, ONG, Fedasil, UNHCR, ?

• quel est le rôle de chacune de ces organisations ?

ANNEXE VI: FONCTIONS DES MURS

Questions sur la base du texte : « La tentation des murs contre les migrants »

A. La tentation des murs contre les migrants

LE VIF - 22/08/15 à 09:54 - MISE à JOUR À 09:53

La mondialisation a aboli bien des frontières pour les marchandises, mais pour les humains les inquiétudes sécuritaires et les désirs d'endiguer l'immigration illégale font s'élever des murs de par le monde, même si les experts doutent de leur efficacité à long terme.



Il y a un quart de siècle, à la chute du mur de Berlin, il y avait 16 murs défendant des frontières dans le monde. Il y en a aujourd'hui 65, terminés ou en voie de l'être, selon la chercheuse Elisabeth Vallet, de l'université de Québec.

Du mur de séparation israélien (le «mur de l'apartheid» pour les Palestiniens), à la barrière de barbelés de 4 000 kilomètres que l'Inde construit à sa frontière avec le Bangladesh, ou à l'énorme digue de sable qui sépare le Maroc des régions tenues dans le Sahara par la rébellion du Front Polisario: les murs et les barrières sont de plus en plus prisés par les politiciens désireux de paraître fermes sur les questions de migrations et de sécurité. En juillet, le gouvernement conservateur hongrois a entamé l'édification d'une barrière de quatre mètres de haut le long de sa frontière avec la Serbie, pour tenter d'entraver le flot de réfugiés fuyant la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan. «Nous avons abattu les murs récemment en Europe», a alors commenté un porte-parole de l'Union européenne, «nous ne devrions pas en bâtir de nouveaux». Trois autres pays - le Kenya, l'Arabie Saoudite et la Turquie - fortifient leurs frontières pour empêcher les infiltrations de jihadistes venant de pays voisins, la Somalie, l'Irak et la Syrie.

1. Une illusion de sécurité

Bien qu'ils constituent des symboles agressifs, leur efficacité est toute relative, estiment des spécialistes. «La seule chose que tous ces murs ont en commun, c'est qu'ils constituent surtout des décors de théâtre», assure Marcello Di Cintio, auteur du livre : «Murs, voyage le long des barricades».

«Ils fournissent une illusion de sécurité, pas une vraie sécurité».

Malgré ces obstacles, les migrants finissent en effet par passer, la cocaïne n'a jamais manqué sur les tables de Manhattan ni les cigarettes de contrebande à Montmartre. Et, malgré les sentinelles qui tiraient à vue, même le mur de Berlin n'a jamais été étanche. Les partisans des murs estiment que des fuites valent mieux qu'une inondation, mais pour Marcello Di Cintio les répercussions psychologiques de l'édification de telles barrières ne peuvent être ignorées. Il cite ainsi les anciens de la tribu indienne d'Amérique Tohono O'odham, dont certains sont morts, apparemment de chagrin, quand le mur séparant le Mexique des États-Unis les a coupés de certains de leurs sites sacrés.

Leur histoire fait écho à ce que le psychologue berlinois Dietfried Muller-Hegemann avait baptisé dans les années 70 «la maladie du mur», avec de forts taux de dépression, d'alcoolisme et de violence familiale chez ceux qui vivaient dans l'ombre du mur séparant la ville en deux.

2. Les pauvres plus touchés

En fait, les murs ne changent rien aux causes profondes de l'insécurité ou de l'immigration : l'érection de toutes ces barricades n'a en rien enrayé la hausse des demandes d'asile ou des attaques terroristes. Elles ont simplement conduit les groupes à s'adapter. Selon Reece Jones, professeur à l'université d'Hawaï, auteur de l'ouvrage *Murs frontières : sécurité et guerre au terrorisme aux États-Unis, en Inde et en Israël*, ils ne sont efficaces que contre les plus pauvres et les plus désespérés.

«Les cartels de la drogue et les groupes terroristes ont les moyens de les contourner, la plupart du temps grâce à de faux papiers», dit-il. «La fermeture des frontières ne fait que déplacer le problème, conduisant les migrants à travers de terribles déserts ou sur des bateaux de fortune en Méditerranée. Cela ne fait qu'augmenter le nombre des victimes».

Plus de 40 000 personnes ont péri depuis 2000 en tentant d'émigrer, a estimé l'an dernier l'Organisation internationale des Migrations (OIM). Pour Emmanuel Brunet-Jailly, de l'université canadienne de Victoria, «les flots de migrants actuels font que les murs sont sans doute nécessaires pour les politiciens. Ils renvoient aux vieux mythes de la frontière, la ligne tracée dans le sable. Il est plus difficile pour l'opinion d'accepter le fait que la coopération diplomatique et le partage des informations sont beaucoup plus efficaces à long terme ».

• Selon le texte, quels sont les arguments qui ont mené à la construction de murs ?

• Quels contre-arguments y voyez-vous?

B. Travail de groupe

Par groupe, lisez la description du mur désigné par votre professeur/animateur dans le dossier d'analyse et de contextualisation. Déterminez la raison qui a justifié la construction du mur (sa fonction).

Présentez ensuite le mur et sa fonction au reste du groupe. Vous pouvez préciser les éléments qui vous ont interpellés, surpris, choqués, lors de votre présentation.

ANNEXE V : JEU DE RÔLE : CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Jeu de rôle : campagne présidentielle » au Cepecepe, pays imaginaire **Situation** :

L'heure des élections présidentielles est arrivée dans ce pays imaginaire. La question de la construction d'un mur pour séparer les habitants végétariens, des « carnivores » est le point fort de la campagne des deux candidats en lisse.

En effet, la population du sud plutôt végétarienne ne supporte plus les odeurs de cuisson de la viande des populations carnivores, plutôt installées au nord. Elle n'apprécie pas non plus que les « carnivores » viennent chasser sur leur terre ou même y élèvent des animaux pour les consommer. Comme les habitants du nord disposent de moins de terres pour faire paître leurs bétails en raison de la topographie de leur région, ils souhaitent pouvoir utiliser les prairies du sud qui sont grasses. Les habitudes alimentaires de chacun sont ancrées dans la population depuis des générations...

Consignes: Répartissez-vous en deux groupes. Le premier groupe représentera l'équipe de campagne du candidat pro-mur (Monsieur Buildman) et le second constituera l'équipe de campagne de la candidate anti-mur (Madame Pulldown).

Chaque groupe désigne en son sein le candidat à l'élection qui sera amené à s'exprimer pour défendre ses arguments lors du débat télévisé qui suivra. Pendant celui-ci, de nouveaux arguments pourront être apportés au candidat par écrit par son groupe.

Le professeur/animateur joue le rôle de modérateur.

À la fin du débat électoral, chacun vote pour son candidat préféré, faisant abstraction du groupe dans lequel il a travaillé

ANNEXE VI: LES DROITS DE L'HOMME

Sur la base de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), déterminez quels sont, à votre avis, les droits abordés et ceux non respectés pour les migrants dans les trois textes qui suivent.

A. Texte de Libération : Dans le camp de Moria, auprès des enfants isolés

22/07/2016 - PAR JÉRÉMY LACHAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES

Après l'accord entre l'Union Européenne et la Turquie, entré en vigueur le 20 mars dernier, la plupart des grandes organisations humanitaires se sont retirées du camp de Moria à Lesbos en Grèce, en opposition aux violations des droits de l'Homme que constituent la rétention et l'incarcération de populations réfugiées. Depuis le 20 mars, plus de 5 000 personnes sont bloquées dans le camp de Moria, qui s'est transformé en une prison à ciel ouvert. Les populations qui sont arrivées là, au péril de leur vie, cherchent à s'enregistrer pour demander l'asile et éviter un retour forcé vers la Turquie. Pour l'heure, elles n'ont pas l'autorisation de quitter l'île. Elles reçoivent une assistance insuffisante, portée notamment par les organisations confessionnelles qui ont investi le camp.

J'ai pu visiter le camp de Moria il y a quelques semaines, avec nos partenaires et amis de Save the Children avec qui nous travaillons au sein du centre d'accueil pour mineurs isolés, lui-même situé au sein du camp fermé. Appeler ce lieu un centre d'accueil est un euphémisme douteux. Il s'agit bel et bien d'une prison avec ses hauts grillages, ses portes cadenassées et ses gardiens à l'entrée. A l'intérieur, une centaine d'enfants sont en attente. Ils viennent d'Afghanistan, du Pakistan, de Syrie, du Maroc ou d'Afrique Centrale. Certains d'entre eux sont là depuis plusieurs mois. Lors de ma dernière visite en novembre, le centre hébergeait temporairement les enfants, pour les mettre à l'abri avant de les envoyer vers des lieux d'accueil sur le continent. Mais, avec la crise et l'absence de solution d'hébergement, le temporaire est devenu durable. Et le pire est certainement l'absence d'informations claires sur le temps qu'ils devront passer ici. Ces enfants sont en situation de stress, de dépression, certains sont traumatisés par ce qu'ils ont laissé derrière eux. L'Europe, qu'ils ont tant espéré, est incapable de leur donner de perspectives, de réponses claires et rapides à leur situation.

Avec Save the Children, BSF a donc déployé une Ideas Box le mois dernier dans ce centre. Le débat est encore vif au sein de BSF sur notre présence là-bas. Cela ne revient-il pas à légitimer la politique européenne et l'accord avec la Turquie ? À se faire instrumentaliser par le politique ? Ces questions sont justifiées. Pourtant, je pense que notre présence dans ce centre, avec un programme Ideas Box, est nécessaire parce qu'il s'agit d'enfants, les publics les plus vulnérables qui arrivent en Grèce aujourd'hui. Les protéger, leur proposer des activités culturelles et éducatives, des ressources numériques, des structures sociales pour réapprendre des règles et leur permettre de faire d'un espace leur espace sont autant de dimensions que nous estimons absolument prioritaires. C'est notre mandat d'apporter des solutions de connectivité et d'accès à l'information aux populations les plus démunies, en particulier les enfants.

À Moria comme ailleurs, partenaires et usagers de l'Ideas Box construisent et adaptent en permanence contenus et activités. Cela va de pair avec la liberté d'expression au sein de l'Ideas Box et la possibilité donnée aux enfants de créer leurs propres contenus et de les partager.

Notre intervention pose de nombreuses questions, des interrogations fortes sur nos pratiques et notre mandat. Elle ne nous empêche pas de soutenir les prises de position des organisations aussi diverses que l'ONG Médecins Sans Frontières, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou encore l'office Français de Protection des Étrangers et des Apatrides (OFPRA) après leur retrait du camp de Moria.

Mais pour l'heure nous avons fait le choix de rester auprès des enfants de Lesbos. C'est une position que nous ne nous interdisons pas de faire évoluer dans les prochains mois. C'est aussi une position qui nous donne une responsabilité importante : celle de témoigner et de faire savoir ce qui se passe pour contribuer à ce que les choses changent.

B. Texte de Libération : Walter, migrant, ingénieur informatique... et animateur Ideas Box !

07|06|2016 - PAR ROMAIN B.

En mars dernier, à notre arrivée dans le camp d'Eleonas à Athènes avec l'Ideas Box, un homme s'est tout de suite fortement impliqué dans l'animation et la maintenance de notre médiathèque en kit. Il s'appelle Walter.

Walter a 37 ans, il est Ougandais et ingénieur informatique de formation. Menacé en raison de ses opinions politiques, il fuit l'Ouganda en 2014, laissant derrière lui sa femme et sa petite fille de huit ans. De l'Ouganda à la Grèce, son parcours est pour le moins chaotique. Il passe plusieurs mois en Turquie où, surpris par les garde-côtes, il est emprisonné quelques jours. Il a peu de souvenir de sa traversée vers la Grèce : victime d'hypothermie, il se réveille à l'hôpital de Lesbos. Très vite, il est envoyé dans le camp d'Eleonas, où il attend de pouvoir entamer les procédures de demande d'asile depuis janvier 2016.

Alors que nous déployons pour la première fois l'Ideas Box dans le camp d'Eleonas, Walter nous fait part de sa passion des nouvelles technologies. Il passe d'abord beaucoup de temps sur les ordinateurs, disponibles dans l'Ideas Box. C'est pour lui un moyen de reconnecter avec son pays et sa famille, alors qu'il a perdu tous ses biens, et en particulier son ordinateur, lors de la traversée vers la Grèce.

Rapidement, Walter, motivé et plein d'idées, souhaite s'impliquer plus directement dans les activités autour de l'Ideas Box et partager ses connaissances informatiques avec les autres habitants du camp d'Eleonas. Il renoue ainsi avec sa profession et insuffle mobilisation et créativité dans un quotidien bien trop souvent marqué par l'attente et l'ennui. A l'aise avec les outils informatiques de l'Ideas Box et toujours disposé à s'investir et à partager, Walter est devenu indispensable pour le bon déroulement des activités.

Il a également su dépasser les barrières communautaires qui entravent les relations entre migrants et nouer des liens avec des individus issus d'horizons très différents, de la Syrie à l'Afghanistan. En échangeant autour des nouvelles technologies avec des personnes qui partagent sa condition mais pas nécessairement ses origines, Walter a fait évoluer ses propres représentations de l'autre.

C. Texte de Le Soir : « Nous étions épuisés et morts de soif » : récit d'un migrant qui a rejoint l'Italie

MIS EN LIGNE LE 26/04/2015 À 16:01 – DOMINIQUE DUNGLAS

Kone, jeune homme de 26 ans, a quitté le Mali pour l'Italie, espérant avoir une vie meilleure. Témoignage.

Réunis en sommet, les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne ont décidé, jeudi soir à Bruxelles, d'accorder plus de moyens à la surveillance des côtes de l'UE en Méditerranée. Ils ne se sont en revanche pas entendus sur la répartition entre eux des migrants arrivés pour la plupart en Italie ou à Malte.

Derrière les chiffres des arrivées, il y a des personnes, qui ont chacune son histoire de détresse. Nous avons rencontré Kone, 26 ans, un Malien parti de Bamako, qui nous a fait le récit de son dramatique périple vers l'Eldorado européen. Il n'a pas voulu être photographié.

« J'ai décidé de quitter mon pays quand, après la mort de mon père, mon oncle a repris la quincaillerie de famille. Mon oncle n'a plus voulu me faire travailler. Nous nous sommes disputés et je me suis retrouvé sans travail.

Au Mali, tout le monde sait qu'on peut s'embarquer pour l'Italie depuis Tripoli. Au printemps 2014, j'ai décidé de tenter ma chance. J'avais des économies et je suis entré au Niger en traversant la frontière de nuit. Là, j'ai trouvé des passeurs qui organisent la traversée du désert sur des 4X4 Prado. Le 4X4 est prévu pour sept, mais nous étions 30. La traversée du désert dure une semaine et il fait très

chaud. C'est très dangereux parce que si on tombe du 4X4, le chauffeur ne s'arrête pas. Les camions surchargés crèvent et se renversent. J'ai vu plusieurs accidents avec des morts, mais pour nous, ça, s'est bien passé.

Nous sommes arrivés à Sabha, en Libye. Là, j'ai été arrêté par la police libyenne. Ils m'ont fouillé pour prendre mon argent, mais j'ai pu le cacher dans ma chaussure. Nous étions 100 par cellule. Pour manger, ils nous donnaient un morceau de pain et parfois un peu de riz. Quand la nourriture arrivait, pour éviter les bagarres, les gardiens nous battaient avec des bâtons et des fouets.

Les policiers nous ont dit que, pour sortir de prison, il fallait que notre famille nous envoie de l'argent. Moi, je n'avais personne à qui demander. Un jour, au bout d'un mois, un chef libyen est venu à la prison parce qu'il avait besoin d'ouvriers pour faire des travaux de peinture. J'ai dit que j'étais peintre et il m'a pris. J'ai travaillé deux jours. Le troisième jour, le chef est sorti pour aller en ville et j'en ai profité pour m'échapper.

J'ai couru dans les rues de Sabha et j'ai rencontré un Noir qui m'a indiqué un endroit où se réunissaient les Africains. J'y suis resté trois mois en me cachant, mais en réussissant à faire des petits boulots. Dans les rues de Sabha, il fallait être très prudent parce que des Libyens armés de couteaux patrouillaient pour braquer les Noirs.

J'ai trouvé un passeur pour m'amener à Tripoli. Il m'a fait voyager dans le coffre de sa voiture pour passer les contrôles de police. Le voyage de Sabha à Tripoli a duré un jour et j'ai payé l'équivalent de 1 050 euros.

A Tripoli, j'avais un ami malien qui m'a accueilli, puis j'ai été dans une maison où habitaient d'autres Africains. Un jour, cinq ou six Libyens sont arrivés avec des armes et ils ont volé l'argent de tous les Noirs qui étaient là. J'ai encore eu de la chance parce que j'avais caché mon argent en haut d'une armoire.

Avant ça, j'hésitais encore entre partir en Italie et rester à Tripoli, pour essayer de gagner ma vie. Après le vol, j'ai compris qu'il fallait partir. J'ai trouvé un passeur. Il m'a demandé l'équivalent de 1.700 euros. Je ne les avais pas. J'ai travaillé encore un peu comme peintre et mon ami m'a prêté le reste.

Le passeur m'a conduit dans un bâtiment près d'une plage, à une heure à l'ouest de Tripoli. Dans la cour, il y avait 500 ou 600 personnes, des hommes, des femmes et des enfants, qui attendaient. Les gardiens avaient des bâtons et des armes. Nous dormions par terre et il n'y avait rien à manger. Tous les deux ou trois jours, ceux qui attendaient les bateaux étaient obligés de retourner à Tripoli pour manger. Il y avait un va-et-vient incessant.

Mon bateau est arrivé au bout de deux jours. C'était un bateau pneumatique de moins de 10 mètres. Ils nous ont fait monter à bord la nuit. Ils nous ont fouettés pour aller plus vite. Il y avait 94 migrants à bord, tous des hommes, et les deux passeurs qui étaient deux jeunes Gambiens. Nous étions si serrés que nous ne pouvions pas bouger, même pour faire pipi. Il n'y avait rien à manger ni à boire. Le lendemain, à l'aube, on s'est rendu compte que le bateau était percé et qu'il prenait l'eau. On a commencé à écoper. Le capitaine ne savait pas ou aller et je crois qu'on a tourné en rond. Les passeurs nous avaient donné un téléphone satellitaire pour appeler la marine italienne, mais il n'avait plus de batteries quand on a voulu l'utiliser.

Nous étions épuisés et morts de soif. J'étais persuadé que j'allais mourir quand, au bout de cinq jours, nous avons vu au loin un bateau de pêche. On lui a fait des signes et il s'est approché. Les pêcheurs nous ont lancé des échelles de corde pour monter à bord. Mais quatre d'entre nous sont tombés à l'eau parce qu'ils étaient très faibles. Comme ils ne savaient pas nager, ils se sont noyés.

Sur le bateau de pêche, nous avons attendu que l'Italie donne son accord pour qu'on soit portés en Sicile. Finalement, ils nous ont amenés à Augusta. Les deux Gambiens ont été arrêtés par la police. D'Augusta, j'ai été transféré dans un camp d'identification à Raguse où je suis resté deux mois. Aujourd'hui, je suis à Rome et j'ai présenté une demande d'asile politique parce que, dans mon pays, il y a la guerre. Je prends des cours d'italien à la communauté de Sant'Egidio, mais je n'ai aucune idée de ce qui m'attend. »

« Le manque d'engagement est épouvantable ».

Guy Verhofstadt, chef de groupe libéral (ADLE) au Parlement européen, réagit aux décisions du Conseil européen.

Que vous inspirent les conclusions du Conseil de jeudi?

Je suis gravement déçu par les conclusions du Conseil. Elles sont encore moins ambitieuses que les dix points présentés lundi. Le manque d'engagement est épouvantable. Il faut absolument changer notre politique d'asile et d'immigration.

Quelles seraient les solutions à appliquer, selon vous ?

Tout d'abord, il est temps de mettre un terme au système de Dublin (règlement imposant notamment au migrant de demander l'asile dans le premier pays européen où il arrive, NDLR), bientôt un échec complet. Nous devons remplacer cela par un système européen centralisé de distribution, avec le partage de responsabilité, sous la coordination d'un Bureau européen d'appui en matière d'asile, qui serait renforcé.

Deuxièmement, il nous faut une politique européenne d'immigration économique. L'ouverture de voies légales d'entrée dans l'UE est la seule façon d'y arriver. Nous avons créé un système de 28 politiques migratoires ainsi qu'une carte bleue (équivalent de la « green card » américaine, NDLR).

Cette carte bleue européenne doit remplacer les 28 systèmes nationaux. Tout comme aux États-Unis, en Australie, au Canada.

Enfin, nous devons démanteler les réseaux de passeurs et nous attaquer aux entrées clandestines dans l'UE. Nous devons éliminer tout ce qui encourage les demandeurs d'asile à monter dans les bateaux en leur donnant la possibilité de demander l'asile dans les ambassades européennes à l'étranger.

Certains brandissent le risque de la montée des populismes en Europe pour empêcher l'arrivée de migrants...

L'Europe est un continent basé sur les valeurs de liberté et tolérance et qui est en plein processus de vieillissement. Ces deux réalités font qu'il n'y a aucun sens à raisonner en termes d'immigration zéro.

ANNEXE VII: CONSÉQUENCES DES MURS

Après la lecture de la tribune suivante dans le Monde, déterminez les conséquences des murs sur les migrations ainsi que le réel problème soulevé par l'auteur de l'article.

A. Les passeurs profitent du silence de l'Europe

TRIBUNE DU 27/04/2015. PAR GIAMPAOLO MUSUMECI. LE MONDE

Tandis que l'Union européenne choisit d'ignorer la question de l'immigration, les passeurs prospèrent.

La dernière tragédie, prévisible, est la énième preuve de l'absence de l'Europe en matière d'immigration. Une absence politique, une absence de vision, de décisions. Une absence de coopération, de dialogue et de coordination entre les pays de l'Europe. Une absence de politique étrangère commune. Et les résultats sont là. Il y a des cas, surtout en Libye ou bien dans le Sinaï, où les migrants sont détenus et où ils voyagent dans des conditions inhumaines en risquant la vie. Mais trop souvent on se trompe.

Ces trafiquants, ce sont avant tout des vendeurs de rêves, qui monnayent le droit d'asile. Ils offrent exactement ce que l'Europe n'arrive pas à proposer, c'est-à-dire la possibilité de demander l'asile politique.

Les Syriens, les Somaliens, les Érythréens n'ont d'autre choix que de payer un trafiquant pour arriver en Europe et demander l'asile politique. L'asile politique, un droit reconnu par la loi internationale et italienne. Syriens, Somaliens et Érythréens n'ont pas d'autre choix que payer 10 milles dollars pour exercer un droit.

En d'autres mots, ce sont les trafiquants qui donnent des réponses institutionnelles. Le tragique paradoxe de cette situation est que ce sont les organisations criminelles qui répondent aux besoins des migrants, plutôt que les États.

Dans les dernières années j'ai rencontré beaucoup de migrants qui disaient que leur agent (trafiquant) était « un bon mec ». Oui bien sûr, il faut le payer. Mais c'est normal. Il « t'aide ». Il te donne la possibilité de changer ta vie. Il offre un service.

Jusqu'à maintenant nous, journalistes, n'avions raconté que l'histoire des migrants : les débarquements, les routes à pieds, les douleurs, les morts et les efforts des jeunes qui quittaient leur pays. Mais on avait oublié l'histoire cachée de l'immigration. Une histoire qui représente le deuxième business illicite au monde après la drogue ; de 3 à 10 milliards de dollars dans le monde, entre 300 et 600 millions d'euros par année pour la seule mer Méditerranée. Cet argent non traçable, peut alimenter d'autres business illégaux (armes, terrorisme). On avait oublié de raconter l'autre face de l'histoire. Ceux qui gagnent sur les migrants. Et quand on oublie l'autre face de l'histoire on ne raconte plus l'histoire entière.

Le criminologue Andrea di Nicola et moi-même avons travaillé sur diverses procédures judiciaires, avec l'aide de la police et des magistrats. Un voyage de deux ans et demi qui nous a permis de rencontrer et de raconter les vies des hommes qui font ce trafic ; passeurs et grands trafiquants. De petits ouvriers et des grands chefs. En Italie, France, Tunisie, Égypte, Serbie, Congo, Grèce... On a parlé avec eux. Nous avons compris leur manière de travailler, de faire leur business. Pourquoi ont-ils commencé. Comment ils se cachent. On a découvert qu'avant la grande vague « libyenne » la plupart des immigrés irréguliers arrivent à l'aéroport de Rome et Milan avec de faux documents ou des documents périmés. Ils arrivent cachés, des ombres silencieuses à travers les Balkans, ils arrivent avec des yachts de luxe de la Turquie. Et non pas seulement de Lampedusa et de la Libye.

Un passeur sibérien qui travaillé pour un grand réseau turc nous a dit : « Vous ne pouvez pas arrêter l'immigration. Moïse était le premier passeur de l'histoire ». Ce qu'on peut faire serait plutôt de se concentrer pour gérer ses connexes criminels et combattre le trafic de migrants. Il y a des solutions :

Les trafiquants travaillent avec confiance et en coopération entre eux. Ils sont bien organisés. Ils se parlent et font leur business ensemble. Les trafiquants égyptiens avec les Libyens, les Turques avec les afghans, les Soudanais avec les serbe. Ils sont la plus grande agence de voyage illégale du monde. Avec des tarifs, avec des routes changeant au gré des opportunités. Ils ont en somme toutes les caractéristiques d'efficacité que l'Europe devrait mettre en place.

Notre stratégie se base sur trois piliers

Répression, prévention, protection. Les suggestions devraient être contenues dans une directive contre le trafic de personnes en Europe, comme la récente directive anti traite.

Répression: punir sévèrement le trafic de migrants dans toute l'Europe et uniformément dans les différents pays. Octroyer plus de pouvoirs à Eurojust, le procureur de l'Union Européenne en matière de trafic des migrants. Approfondi la coopération internationale avec les États qui abritent les grands patrons de ce trafic et les villes dans lesquelles ils travaillent (Istanbul, Tripoli, Le Caire, Islamabad, Kaboul, etc). Il ne faut pas que nous nous arrêtions au niveau de passeurs : le passeur n'est qu'un petit criminel ou parfois même un ancien migrant lui-même. Si on arrête 1 200 passeurs (comme le premier ministre italien Matteo Renzi l'avait annoncé avec satisfaction), nous aurons demain d'autres passeurs. Enfin il faut lutter contre la corruption de la police dans les États de transit (Turquie, la Grèce ou la Serbie par exemple.

Prévention: les centres de demande d'asile doivent se trouver au plus proche des pays d'origines des migrants. Nous ne devons pas permettre à un réfugié afghan, syrien ou somalien d'arriver aux frontières de l'Union européenne pour exercer son droit. De cette façon, on s'attaque à la source même du business des trafiquants.

C'est la pauvreté dans certains pays d'origines qui alimente le « rêve » européenne. Il faut une véritable aide de la part de l'Union Européenne au développement, en échange d'un contrôle des flux migratoires. Les aides doivent être contrôlés et évalués.

Protection et secours de migrants : il nous faut une véritable et constante opération humanitaire en mer. Le règlement de Dublin qui prévoit que les réfugiés doivent demander l'asile politique dans le premier pays européen où ils arrivent s'est avéré inefficace. Ceux qui arrivent en Italie par exemple ne veulent pas rester ici. Ils partent pour le nord Europe.

Deux dernières considérations: les trafiquants sont des businessmen très organisés, puissants et qui possèdent souvent beaucoup d'argent. Si l'on fermait une route avec des opérations militaires, si l'Europe fermait les frontières avec des murs (Grèce, Bulgarie), le système trouvera d'autres routes. Peut-être plus longue, plus chères pour les migrants, plus dangereuses. Les trafiquants gagnent l'argent là où nous sommes dans l'urgence, là où nous ne sommes pas organisés, où nous ne planifions pas. Ils s'organisent très vite parce qu'ils sont de vrais entrepreneurs.

Enfin, les suggestions énoncées précédemment sont-elles un prix pour l'Europe ? Évidemment cela coûtera beaucoup d'argent. Mais n'amènent-elles pas des avantages en termes de sécurité, de croissance économique, de stabilité des pays voisins et de sauvegarde de vies humaines ?

En savoir plus: http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/27/les-passeurs-profitent-du-si-lence-de-l-europe_4623359_3232.html#mohjJZdCPY3mQYm7.99.

ANNEXE VIII: PRÉJUGÉS MIGRATOIRES

À votre avis, ces affirmations concernant les migrants sont-elles vraies ou fausses ? Justifiez vos réponses. Vérifiez ensuite sur la base du document d'Amnesty.

- L'Europe doit renforcer ses frontières pour éviter l'immigration et les morts !	Vrai /faux
- Les migrants et réfugiés entreprennent des voyages dangereux par choix et/ou par	
inconscience.	Vrai /faux
- L'Europe est une passoire.	Vrai /faux
- On va être envahi par des criminels et des terroristes.	Vrai /faux
- Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail!	Vrai /faux

Sur la base de l'article sur le rapport du Conseil de l'Europe, déterminez quels sont les avantages qu'apporte la migration dans nos sociétés, contrairement à ce qu'en dit les préjugés.

A. Les migrants sont une richesse pour l'Europe

30|06|2017 – JEAN-JACQUES RÉGIBIER. HUMANITE.FR

Un rapport du Conseil de l'Europe contredit toutes les idées reçues selon lesquelles les migrants menaceraient l'emploi et les régimes de sécurité sociale des pays où ils s'installent. Chiffres et exemples à l'appui, il démontre au contraire que les migrants contribuent de façon décisive à la richesse économique et culturelle des pays qui les accueillent.

Ce rapport exhaustif sur l'impact effectif des migrations en Europe, intervient après plusieurs autres rapports et résolutions votés depuis trois ans par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui regroupe les députés de 47 pays européens, dont la Turquie et la Russie. Après plusieurs autres études allant dans le même sens, ce rapport s'inscrit en faux contre tous les discours xénophobes hostiles aux migrants ou contre les gouvernements qui refusent de favoriser l'installation des immigrés. Pour aborder la questions des migrations de manière constructive, il en appelle à un renversement complet des manières de voir, en appelant les Etats à régulariser les migrants parce qu'ils représentent une chance pour l'Europe, aussi bien d'un point de vue économique que culturel. Pour les auteurs de cette étude, l'absence de politiques migratoires coordonnées au niveau européen est la cause directe de la montée des peurs irrationnelles de rejet des migrants au sein de la population européenne.

L'Europe défaillante

Pour Andrea Rigoni, le rapporteur libéral italien sur les migrations, la différence - relayée par les médias et des responsables politiques - entre réfugiés politiques et migrants économiques, n'est pas pertinente, c'est globalement qu'il faut traiter la question. Il n'y a pas de « bons » et de « mauvais » migrants, les migrations sont un fait contemporain, c'est la conséquence normale de l'évolution de nos sociétés, et au demeurant, le phénomène a toujours existé. La différence, c'est que l'Europe qui a été pendant des siècles une terre d'émigration — envoyant ses populations s'installer dans le monde entier - est désormais devenue un continent d'immigration. L'Europe attire, le phénomène est devenu particulièrement visible depuis le début des années 2010, et de l'avis de la plupart des membres de l'assemblée parlementaire, face à cette situation, « les pays européens n'ont pas été à la hauteur ».

Certes, parmi les causes des migrations, il y a des événements exceptionnels, comme les guerres et les crises en Syrie, en Irak ou en Libye, mais les migrations sont aussi la conséquence de la mondialisation du marché du travail et « du désir de chacun de trouver un meilleur emploi et de meilleures conditions de vie », explique le rapport, qui rappelle également que le changement climatique aura aussi une influence sur les migrations. Aujourd'hui, les migrants représentent presque un milliard de

personnes dans le monde, et parmi les dix pays qui accueillent le plus de migrants, cinq sont européens (Allemagne, Russie, France, Espagne et Italie). Si « crise » il y a, elle n'est pas du côté des migrations, mais du côté des institutions européennes qui démontrent leur incapacité à prendre cette question à bras le corps, et sur la résistance de certains Etats membres qui refusent d'assumer leurs responsabilités. L'ancienne ministre de l'Intérieure grecque chargée des migrations, Anastasia Christodoulopoulos, explique d'ailleurs que cette « crise » n'est pas conjoncturelle, et qu'elle va durer. La ministre relève au passage le « manque de courage de l'Europe, » en rappelant par exemple que sur les 66 000 réfugiés arrivés en Grèce que les pays européens s'étaient engagés à accueillir, seuls, pour l'instant, moins de 15 000 l'ont été.

Le rapport en profite également pour rappeler ce qu'on a trop tendance à oublier : beaucoup de pays européens ont également une part importante de leur population à l'étranger (autour de 20 % par exemple pour le Portugal ou l'Irlande, par exemple).

« Énorme avantage »

Au cours des dix dernières années, les migrants ont participé à hauteur de 70 % à l'augmentation de la main d'œuvre en Europe. C'est vrai dans les secteurs comme la construction, l'hôtellerie, la restauration, l'informatique, l'agriculture et les services financiers où la pénurie de main-d'œuvre est en partie comblée par les migrants. Au Luxembourg par exemple, la construction, l'hôtellerie et la restauration dépendent totalement des travailleurs migrants. Mais Andrea Rigoni explique que les migrants ont aussi représenté 15% des primo-entrées sur la marché du travail dans des secteurs tel que la science, la technologie ou l'ingénierie. Parmi les pays européens, c'est le Royaume-Uni, avec le Luxembourg, qui attire le plus grand nombre de migrants de l'enseignement supérieur travaillant principalement dans le secteur de la finance, de la technologie et des médias.

« En général », analyse le rapport, « les migrants ont plutôt tendance à compléter la maind'œuvre qu'à la remplacer », même s'il existe des cas limités (Sud de la Turquie par exemple), où l'arrivée de réfugiés venant de Syrie, chassés par la guerre, a crée une concurrence tendue sur le marché du travail local.

Andrea Rigoni cite une étude récente de l'OCDE (Organisation de la coopération et du développement économique) qui montre que « les migrants contribuent plus aux impôts et aux cotisations sociales qu'ils ne reçoivent de prestations individuelles ». Ainsi au Luxembourg et en Suisse, les migrants fournissent un bénéfice net estimé à 2 % du PIB.

L'autre incidence positive des migrations concerne la démographie. En raison de la tendance au vieillissement de la population européenne et de la baisse des taux de fécondité, note dans un autre rapport la secrétaire d'État norvégienne Kristin Johnsen, « la réduction de la main-d'œuvre en Europe aura de fortes répercussions économiques, car un nombre plus restreint de personnes contribuera à financer les retraites, la consommation diminuera et la protection sociale sera limitée ». Elle en appelle à « des politiques migratoires volontaires pour améliorer la situation démographique en Europe ». On sait par exemple que l'Allemagne a besoin de 500 000 arrivées par an. En 2015, l'augmentation de la population allemande n'a été due qu'à celle issue de l'immigration qui représente aujourd'hui 21 % de la population totale du pays.

Enfin, le rapport insiste sur les atouts qu'apportent les migrants aux cultures des sociétés européennes. Il prend comme exemple des pays tels que la Suisse et le Luxembourg, où les migrants représentent respectivement 26 % et 47 % de la population, et où « la diversité culturelle s'inscrit désormais dans la vie quotidienne ». Les migrations ont une grande incidence sur le sport en Europe, explique Andrea Rigoni qui note aussi l'importance des migrants « dans les tendances de l'art, de la mode et de la cuisine en Europe, au bénéfice de la diversité, » et conclut que dans une perspective à long terme, les migrations auront « une incidence positive sur la société européenne, qui devient ainsi plus tolérante, plus diverse et plus ouverte d'esprit ». Il parle même « d'énorme avantage ».

On pourra noter – certains députés l'ont fait – le côté « utilitaire » pour les sociétés européennes de ce regard sur l'immigration. Mais il est clair que le rapport – ainsi que d'autres études complémentaires présentés toute la journée de mercredi devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

– est une réaction face aux discours xénophobes et hostile aux migrants tels qu'ils se sont développés dans de nombreux pays européens, spécialement depuis deux ans. Il marque, dans l'espace institutionnel européen, le début d'une contre-offensive face à « la montée significative des mouvements populistes anti-migrants, inspirés par certains partis de droite », dit explicitement Andrea Rigoni qui en appelle à un changement complet de regard sur l'immigration. Dans un autre rapport, l'ancienne ministre socialiste des Affaires sociales, Susanna Huovinen, explique qu'il vaut mieux aujourd'hui, à la place du mot « intégration » (des migrants) parler d'inclusion sociale de tous, inclusion sociale qui « doit mettre chaque personne à contribution – et pas seulement les migrants-, chacun devant apprendre à vivre dans une communauté multilingue, multiculturelle et pluri-religieuse ».

Il s'agit d'une reproduction intégrale de parties de l'ouvrage de Jean-michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, *Pourquoi l'immigration ? 21 Questions que se posent les Belges sur l'immigration internationale au XX^e sicècle, CEDEM, Louvain-la-neuve : Éditions Académia-L'Harmattan, 2017, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre Lafleur%26Marfouk.pdf*

ANNEXE IX: L'IMMIGRATION EN CHIFFRES

A. Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique, d'où viennent-ils, où vivent-ils?

Qu'en pensent les Belges? À la question « Sur 100 personnes vivant en Belgique, combien, selon vous, sont nées à l'étranger? », en moyenne, les Belges pensent que les immigrés représentent 29 % de l'ensemble de la population nationale. En réalité, ils représentent 16 %. Cette surévaluation est encore plus marquée chez les Wallons qui pensent que les immigrés représentent près d'un tiers (31 %) de la population belge. Les Flamands estiment pour leur part que les immigrés représentent environ une personne sur quatre en Belgique (27 %) alors que les Bruxellois les estiment à une personne sur cinq (19 %). Plus surprenant encore, près d'un Belge sur dix estime que les immigrés représentent plus de 50 % de la population belge (12 % des Wallons, 9 % des Flamands, 7 % des Bruxellois partagent cet avis)

B. Tableaux

Tableau 1 – Structure de l'immigration belge (personnes nées à l'étranger), par région d'origine, nombre et pourcentage, situation au 1^{er} janvier 2016

	UE 27	Europe hors UE	Asie	Afrique	Amérique	Océanie	Autre	Total
Nombre	864.756	128.852	270.652	467.778	77.186	2.026	1.159	1.812.409
En % du total	47,71 %	7,11 %	14,93 %	25,81 %	4,26 %	0,11 %	0,07 %	100 %

Commentaire sur le tableau : la catégorie « Autre » correspond aux personnes dont le lieu de naissance est indéterminé. Comme le veut la pratique de la Direction générale Statistique, la catégorie « Europe hors UE » intègre la Fédération de Russie et la catégorie « Asie » inclut la Turquie.

Question:

• quelle est l'origine majoritaire des personnes immigrées ?

Il s'agit d'une reproduction intégrale de parties de l'ouvrage de Jean-michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, *Pourquoi l'immigration ? 21 Questions que se posent les Belges sur l'immigration internationale au XXe sicècle ,* CEDEM, Louvain-la-neuve : Éditions Académia-L'Harmattan, 2017, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur%26Marfouk.pdf

Tableau 2 – Primo-demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE

		NOM		En pour- centage de l'ensemble de l'UE (%)	Nombre de demandeurs par million d'habitants		
	2014	2015	2016	Variation 2015/2014 (%)	Variation 2016/2015 (%)	2014-2016	2014-2016
UE	562 675	1 257 035	1 204 275	+123	-4	100,0	5 942
Allemagne	172 945	441 800	722 265	+155	+63	44,2	16 466
Autriche	25 675	85 505	39 860	+233	-53	5,0	17 611
Belgique	14 045	38 990	14 250	+178	-63	2,2	5 976
Bulgarie	10 805	20 165	18 990	+87	-6	1,7	6 937
Chypre	1 480	2 105	2 840	+42	+35	0,2	7 588
Croatie	380	140	2 150	-63	+1436	0,1	648
Danemark	14 535	20 825	6 055	+43	-71	1,4	7 316
Espagne	5 460	14 600	15 570	+167	+7	1,2	766
Estonie	145	225	150	+55	-33	0,02	398
Finlande	3 490	32 150	5 275	+821	-84	1,4	7 478
France	58 845	70 570	75 990	+20	+8	6,8	3 094
Grèce	7 585	11 370	49 875	+50	+339	2,3	6 338
Hongrie	41 215	174 435	28 215	+323	-84	8,1	24 744
Irlande	1 440	3 270	2 235	+127	-32	0,2	1 502
Italie	63 655	83 245	121 185	+31	+46	8,9	4 409
Lettonie	365	330	345	-10	+5	0,03	520
Lituanie	385	275	410	-29	+49	0,04	362
Luxembourg	1 030	2 360	2 065	+129	-13	0,2	9 694
Malte	1 275	1 695	1 735	+33	+2	0,2	10 959
Pays-Bas	21 780	43 035	19 285	+98	-55	2,8	4 975
Pologne	5 610	10 255	9 780	+83	-5	0,8	675
Portugal	440	870	710	+98	-18	0,1	186
Roumanie	1 500	1 225	1 855	-18	+51	0,2	232
Royaume-Uni	32 120	39 720	38 290	+24	-4	3,6	1 639
Rép. Tchèque	905	1 235	1 200	+36	-3	0,1	316
Slovaquie	230	270	100	+17	-63	0,02	111
Slovénie	355	260	1 265	-27	+387	0,1	911
Suède	74 980	156 110	22 330	+108	-86	8,4	25 999

Commentaire sur le tableau : selon Eurostat, le total de demandeurs d'asile ayant introduit une demande dans l'Union européenne peut être légèrement surévalué en raison des demandes d'asile effectuées par les mêmes personnes dans plusieurs États membres.

Il s'agit d'une reproduction intégrale de parties de l'ouvrage de Jean-michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, *Pourquoi l'immigration ? 21 Questions que se posent les Belges sur l'immigration internationale au XXe sicècle*, CEDEM, Louvain-la-neuve : Éditions Académia-L'Harmattan, 2017, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur%26Marfouk.pdf

Questions:

- qu'est-ce qu'un demandeur d'asile ?
- quelle est la source de ces informations?
- combien de demandes d'asile ont été introduites dans l'UE ?
- quelle est le pays ayant reçu le plus de demandes en 2014 2015 2016 ?
- la Belgique reçoit-elle plus ou moins de demandes d'asile que les autres pays de l'UE?
- y a-t-il une augmentation des demandes entre 2014 et 2015 et entre 2015 et 2016 ? Comment expliquez-vous cette situation ?

Tableau 3 – Top 10 des pays qui abritent le plus de réfugiés sous le mandat du HCR (nombre, en pourcentage du total mondial et par million d'habitants), situation fin 2015

	Nombre	En pourcentage de l'ensemble des réfugiés dans le monde	Pays	Par million d'habitants
Turquie	2.541.352	15,8 %	Liban	183.029
Pakistan	1.561.162	9,7 %	Jordanie	87.447
Liban	1.070.854	6,6 %	Turquie	32.306
Iran	979.437	6,1 %	Tchad	26.325
Éthiopie	736.086	4,6 %	Soudan du Sud	21.314
Jordanie	664.118	4,1 %	Mauritanie	19.027
Kenya	553.912	3,4 %	Suède	17.334
Ouganda	477.187	3,0 %	Malte	16.899
Rep. Dem. du Congo	383.095	2,4 %	Cameroun	14.692
Tchad	369.540	2,3 %	Rwanda	12.467

Commentaire sur le tableau : dans ce tableau le nombre total de réfugiés correspond aux 16,1 millions de réfugiés concernés par un mandat du HCR. Les pourcentages de réfugiés qui ont trouvé protection dans différents pays sont calculés par rapport à ce chiffre.

Questions:

- que représentent ces chiffres ? Quelle situation analysent-ils ?
- qu'est-ce qu'un réfugié ?
- que signifie l'acronyme UNHCR ? Quel est son rôle ?
- combien y a-t-il de pays européens dans cette liste ?
- à votre avis, pourquoi la Turquie, le Liban, Pakistan sont-ils les pays qui abritent le plus de réfugiés ?

ANNEXE X : LES MURS, SUPPORTS DE REVENDICATIONS

Observez ces images et répondez aux questions :

- quel est le message véhiculé ? Interprétez ces messages ?
- quels sont les pays ou régions séparés par ces murs ?
- à votre avis, qui a réalisé ces « tags » ? Connaissez-vous leur nom ?
- à votre avis, quel est le but recherché par les artistes ?

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles 02 238 01 00 – info@cpcp.be www.cpcp.be

